

numéro 349

votre mensuel
FOS
-sur-Mer

Octobre 2024



Les chantiers
à la loupe



Au fil des mois, nous évoquons dans ce magazine les projets municipaux, depuis leur conception jusqu'à leur réalisation.

En cette rentrée, les chantiers sont nombreux et il est important de prendre le temps de les détailler mais également de les mettre en connexion avec les opérations qui s'achèvent et celles qui s'appêtent à démarrer.

De la petite enfance aux seniors, en passant par le sport

qui est notre trait d'union, tous les secteurs sont abordés afin de vous offrir plus de services, plus de confort, plus de choix dans votre écrin de vie.

La période du Covid avait causé un ralentissement généralisé des projets, et aujourd'hui nous sommes dans une phase d'accélération et de concrétisation compréhensible au regard du retard pris entre 2020 et 2022 par l'économie mondiale.

Ces projets doivent beaucoup à l'engagement des services

municipaux qui feront ensuite vivre tous ces nouveaux équipements et continueront à développer notre service public fosséen.

Soyons-en fiers tout comme nous sommes fiers de notre histoire et de notre cadre de vie.

René Raimondi
Maire de Fos-sur-Mer



4



10



17

3 Interview

- « Tout projet est la rencontre d'un besoin et d'une vision »

6 Sport

- Ça bouge au complexe Parsemain
- Fos, terre de sport

8 Jeunesse

- Cap sur la jeunesse

10 Seniors

- Nos seniors sont choyés

12 Logements

- Répondre à la demande de logements

13 Environnement

- Protéger et valoriser un patrimoine naturel exceptionnel

14 Fos en grand

- La Cité de l'industrie et du port
- Le plein de talents à Fos-sur-Mer
- La Ville du futur

14 Cadre de vie

- Fos-sur-Mer rayonne

19 Tribunes politiques

20 Infos pratiques

22 Agenda

24 Ville active et sportive

« Tout projet est la rencontre d'un besoin et d'une vision »

La municipalité œuvre sans relâche afin de proposer aux Fosséens le meilleur des cadres de vie, tout en préparant l'avenir. Les chantiers en cours ou en préparation en sont une parfaite illustration. Décryptage avec René Raimondi, maire de Fos-sur-Mer.



Votre Mensuel : Entre modernisation et embellissement de l'existant ou encore la création d'équipements nouveaux, comment définissez-vous les priorités ?

René Raimondi : Toute infrastructure nouvelle, tout service nouveau est tout d'abord un acte posé par les Fosséens et pour les Fosséens. Il y a le retour des expériences et les observations sur le terrain, il y a aussi les besoins exprimés par la population. Entre un travail de proximité et une écoute permanente, il nous appartient de faire de ce besoin une vision d'avenir. Les élus et les services municipaux lui donnent ensuite un contour pertinent afin que l'ambition de départ se concrétise au mieux. La force de notre projet de ville est de n'oublier personne et d'être présent depuis le plus jeune âge, avec la nouvelle crèche, jusqu'aux seniors, avec le nouveau foyer, la nouvelle cuisine et la rénovation du foyer actuel. S'il est un trait d'union dans cette vision, c'est bien le sport, celui que l'on pratique à tout âge et à tout niveau. Nos structures sont, en nombre et en qualité, exceptionnelles ! Elles sont à l'image d'associations qui font honneur à la ville par leur dynamisme.

Votre Mensuel : Quel regard portez-vous aujourd'hui sur le développement de notre commune ?

René Raimondi : Fos s'est peuplée à un rythme rapide avec l'arrivée de l'industrie mais elle ne s'est pas perdue en chemin, elle a toujours su garder l'âme du village provençal qu'elle était. Notre travail porte ses fruits. Aujourd'hui, tout le monde s'y retrouve : les Fosséens de toujours et les Fosséens plus récents. Nous nous sommes battus contre les pollutions et aujourd'hui la décarbonation de l'industrie est le résultat de notre action. Les Fosséens peuvent être fiers de notre environnement comme de l'image de notre ville qui est en train de changer pour le bonheur de tous.

Votre Mensuel : Comment imaginez-vous Fos-sur-Mer à l'horizon 2030/2040 ?

René Raimondi : Après l'arrivée brutale de l'industrie qui a annexé la majeure partie de notre territoire, mon travail depuis 20 ans à la tête de l'équipe municipale a été de recréer le plus bel écrin de vie. Cet écrin est celui de la nature qui nous entoure, celle des étangs, celle de la faune préservée des salins. Cet écrin est aussi celui d'un espace urbain harmonieux, sans constructions verticales qui défigurent tant de villes, sans les fils électriques qui enlaidissent tant de rues ailleurs. Fos est belle, Fos est sûre et à l'avenir, ce cadre de vie continuera à s'embellir, à se réinventer. Construire un équipement n'est pas une fin en soi : c'est un engagement sur la

durée, un engagement d'entretien notamment. Nous avons toujours été au rendez-vous de la qualité de nos bâtiments et de nos espaces publics. Cet engagement sera toujours notre fil rouge.

Votre Mensuel : On voit aussi cette volonté d'être au diapason de la transformation de nos industries.

René Raimondi : La Ville a toujours été à l'avant-garde de la culture industrielle. Elle s'est dotée par exemple d'un service Risques Majeurs et d'une Réserve Communale uniques par leur compétence. Ceci a contribué à faire des élus de Fos des voix entendues, des voix reconnues, après tant de combats injustement perdus. L'industrie du futur peut prendre son envol à Fos, même si la réussite générale reste suspendue aux engagements de l'État, notamment en matière d'infrastructures routières. Nous avons su montrer la voie aux industriels et nous travaillons en parallèle pour que la ville, à travers son patrimoine et ses projets, soit également emblématique de la sobriété énergétique et de l'innovation au service de la transition.



Ça bouge au complexe Parsemain

Véritable poumon sportif de notre commune, le complexe Parsemain fait l'objet de toutes les attentions.



Augmentation de la capacité d'accueil de la Halle des sports du docteur Henri Giuitta

Le projet d'augmenter la capacité d'accueil de la Halle des sports du docteur Henri Giuitta avance. Après les études de faisabilité, la phase opérationnelle commence en octobre, avec un chantier prévu pour se dérouler en plusieurs étapes, jusqu'à mi-2026, pour un montant de 557 000 euros HT. Il s'agit d'augmenter la capacité et la qualité de l'accueil au maximum, sans engendrer de gros travaux, à la fois longs et coûteux. Ainsi, dans un premier temps, poursuivant un objectif d'optimisation, des places assises seront rajoutées sur les tribunes Nord et Sud, en dernière rangée haute ainsi que sur le plateau sportif et en tribune Ouest. Ces aménagements devraient être réalisés progressivement dès cette année, avant de laisser place à un chantier plus important, en augmentant la capacité d'accueil de la tribune Est, avec la démolition du mur interne afin de gagner de l'espace et permettre ainsi de rajouter 307 places. D'ici la fin des travaux, qui devront tenir compte des calendriers sportifs, la capacité d'accueil de la Halle des sports du docteur Henri Giuitta va passer de 1942 places à 2732 places.

Une tribune couverte pour le stade de rugby

Attendue par tous les amateurs de rugby qui pourront désormais suivre les rencontres du RC Fos dans des conditions optimales, les travaux de la tribune couverte du stade de rugby à Parsemain ont commencé en septembre. D'une capacité de 300 places, équipée de brise-vent latéraux afin d'améliorer le confort des supporters et garantir des encouragements tout au long de l'année pour nos équipes, accessible aux personnes à mobilité réduite, cette nouvelle

tribune aux couleurs du Rugby club de Fos devrait être prête pour la fin de l'année 2024. Coût de l'opération : 453 000 euros HT. Durant les travaux, des gradins provisoires, d'une capacité de 150 places, sont installés pour ne rien rater de nos joueurs.

« La nouvelle tribune du stade de rugby aura une capacité de 300 places. »



Transfert du stade d'honneur vers la ville

Le 1^{er} janvier 2025, Fos-sur-Mer devrait récupérer la gestion complète du complexe Parsemain, suite au transfert du stade d'honneur, vers la Commune de Fos-sur-Mer.

Une belle victoire pour notre ville, qui avec le stade d'honneur disposera ainsi de la pleine gestion du complexe Parsemain. Ce passage vers une gestion communale ouvre des perspectives intéressantes et un avenir prometteur non seulement pour notre Commune et les clubs sportifs fosséens mais aussi pour les sportifs et habitants du territoire. Ce principe de transfert devrait être entériné lors de la séance du conseil métropolitain, programmée à la fin de cette année.

Rugby, foot, basket, badminton, athlétisme, judo, musculation, société de tir, boules profitent du complexe Parsemain pour les entraînements mais aussi les compétitions. En complément de la pratique en club, le déploiement de city parks : basket à 3, foot à 5 et terrains de padel offrent les conditions d'avoir une pratique sportive de loisirs.

Le complexe Parsemain est aussi un lieu dédié aux événements sportifs mais aussi culturels ou festifs (concerts, Rétromobile...). Autant de moments de convivialité, de plaisir et de fête qui



contribuent au dynamisme de notre ville. La Commune a pour ambition de hisser le complexe Parsemain au premier rang des complexes sportifs du territoire. Ainsi, la rétrocession complète du complexe Parsemain va être le moteur de l'identité « Fos, terre de sport » pour les champions mais aussi pour les amateurs, une terre où le sport se conjugue pour tous que l'on soit en haut de l'affiche ou pas. Avec le complexe Parsemain, notre ville va vibrer au rythme des rencontres sportives, de l'enthousiasme des supporters pour faire de ce lieu, un havre de bien vivre, de partage, de convivialité et de victoire.

Et comme à Fos, on a le sens de l'hospitalité, le stade d'honneur pourra aussi accueillir des matchs des clubs de football voisins qui évoluent à des niveaux supérieurs. La pugnacité, la volonté ainsi que la détermination de la Ville de Fos-sur-Mer et de ses élus ont permis que ce qui était impossible hier ne le soit plus demain. ■

« **Le stade d'honneur bientôt propriété de la Ville** »



Fos, terre de sport

Grâce à une politique volontariste et ambitieuse, la Ville investit afin de proposer des équipements sportifs de haut niveau pour permettre aux plus petits comme aux plus grands de s'épanouir dans le sport, en loisirs comme au plus haut niveau.

Le stade des marais va faire peau neuve

En fait, ce sont bien les deux stades de cet équipement, situé le long de la Nationale 568, qui sont concernés par ces travaux de rénovation. Durant l'été 2025, l'ensemble des pelouses en synthétique sera changé, avec l'utilisation de matériaux plus écologiques et l'emploi de granulés de liège afin de permettre aux brins d'herbe artificielle de mieux tenir debout, d'améliorer la résistance du terrain face aux multiples chocs subis et ainsi d'en améliorer la durée de vie. Ce remplissage offre une surface plus fraîche et plus confortable. Au total, près de 12 000 m² de terrains sont à changer.

Plus largement, durant les trois mois de travaux, entre les mois de juin et août 2025, l'éclairage, les cages de foot, le mobilier autour du terrain ou encore le système d'arrosage obligatoire notamment pour refroidir la température du sol vont être entièrement revus, pour un coût total des travaux d'un million d'euros HT.

« En 2025, le stade des marais va faire l'objet d'un vaste chantier de rénovation »



Équipements sportifs en accès libre

Les nouveaux terrains de sports en accès libre au complexe Parsemain, aux abords du stade nautique municipal et à proximité du stade de l'allée des Pins, avec des terrains de tennis padel, de basket à 3 contre 3 et foot à 5, sont déjà opérationnels depuis plusieurs mois et rencontrent un vif succès auprès de la population, avec des Fosséens, sportifs en herbe ou confirmés, qui se sont déjà appropriés les lieux comme le prouve par exemple, l'engouement pour l'application Fos Résa-sports qui permet aux résidents de notre commune de réserver gratuitement les terrains de tennis padel au stade nautique comme au complexe Parsemain. Lancée au printemps, on compte déjà un millier d'abonnés. Alors que le nombre de

pratiquants de tennis padel est en constante augmentation en France, Fos-sur-Mer est aujourd'hui la seule commune de notre pays à proposer un tel équipement en accès libre. Aujourd'hui de nombreuses communes n'hésitent pas à contacter la direction des Sports pour en savoir plus.

Plus largement, après leur ouverture début 2024, puis l'embellissement des équipements situés au complexe Parsemain grâce à des artistes qui ont donné un cachet « street-art » aux lieux, l'heure est aux derniers aménagements avec, par exemple, l'installation d'une fontaine près de l'un des terrains. D'autres installations comme du mobilier urbain ou encore des racks à vélos devraient bientôt continuer d'embellir ces terrains de sports.

Une nouvelle salle de boxe

Annoncé lors de la dernière cérémonie des vœux du maire, le projet de requalification de l'ancienne salle de musculation en salle de boxe à côté du gymnase des Carabins, représentant un investissement de 430 000 euros HT, a bien avancé. Les travaux devraient d'ailleurs commencer à la mi-novembre pour durer 5 mois environ. Sur place, les 250 m² de locaux vont être entièrement revus pour accueillir deux salles, la première de 67 m² et la seconde, plus grande, de 118 m², équipées de tout le matériel nécessaire pour s'entraîner dans les meilleures conditions possibles, avec des sacs de boxe, tapis de sol et un ring. Il y aura aussi un espace bureau et des vestiaires. En plus des installations au gymnase Jeannot Gueye, le club Sport de contact fosséen, qui enregistre chaque année environ 150 adhésions, devrait profiter de ce tout nouvel

équipement. Pour Laurent Guizonnier, son président, ce tout nouvel équipement : « va permettre de développer nos activités, en investissant encore plus les différentes disciplines de sport de contact comme le pancrace, le MMA, le kick-boxing ou encore la boxe anglaise. Ces locaux

entièrement dédiés seront bien utiles aussi pour les entraînements réguliers de nos policiers municipaux ou encore pour faire découvrir le sport de contact au plus grand nombre, grâce à l'organisation de sessions de découverte, des plus jeunes aux plus anciens. »



Ville

Active & Sportive



Un troisième laurier pour Fos

Déjà labellisée Ville active & sportive avec 2 lauriers sur 4, la politique volontariste de la commune dans le domaine du sport a été une nouvelle fois récompensée, avec l'obtention, au début du mois de septembre d'un troisième laurier, reflet des efforts continus et de la détermination sans faille de la municipalité afin de proposer des initiatives en faveur du sport, de l'activité physique et du bien-être de ses habitants. Ce label, attribué par

l'Association nationale des élus en charge du sport (Andes) et l'Union sport & cycle, évalue les actions mises en place pour encourager les citoyens à pratiquer une activité physique régulière. En décernant trois lauriers, le comité de labellisation met ainsi en valeur : « une véritable politique intégrée en faveur du sport pour tous, avec des équipements de qualité, des actions diversifiées, et des projets innovants qui favorisent l'accès à une pratique sportive régulière et accessible à tous. »

À Fos-sur-Mer, on compte 34 associations sportives, représentant plus de 5 000 licenciés. Au travers des subventions, des partenariats avec la Ville et de la mise à disposition de moyens humains et matériels, elles bénéficient aussi de nombreux équipements de qualité, des gymnases au stade nautique, en passant par les terrains de football et de rugby, ou encore l'ouverture, plus récemment, des derniers équipements sportifs en accès libre. ■



Cap sur la jeunesse

À l'image de la réhabilitation complète de l'école Joseph d'Arbaud ou encore du déménagement de la crèche des Canaillous, afin d'augmenter sa capacité d'accueil, la municipalité met tout en œuvre pour offrir des équipements de qualité et ainsi permettre à la jeunesse de se construire et de s'épanouir.



« Les travaux de la nouvelle crèche des Canaillous devraient débuter dans un an pour une livraison prévue à l'horizon 2027. »

LA CRÈCHE DES CANAILLOUS

L'actuelle crèche des Canaillous, située à côté de la Maison de la Petite Enfance, près de la place du Marché, nécessite aujourd'hui des travaux d'agrandissement et de mise aux normes. Afin d'accueillir, dans les meilleures conditions, les enfants, âgés de 10 semaines jusqu'à leur scolarisation, ainsi que les professionnels de la Petite Enfance, la Ville a préféré l'option du déménagement dans les locaux du tri postal, acquis par la commune

en décembre 2022, auprès de La Poste. Même si des travaux de rénovation et d'aménagement intérieur comme extérieur sont nécessaires pour transformer et adapter le site à ses nouvelles fonctions, la surface des lieux, avec 450 m² en rez-de-chaussée et 800 m² en extérieur, ainsi que son emplacement, avec la présence à proximité d'écoles, du collège, de commerces, des transports publics et d'un parc, en font un choix judicieux pour offrir un cadre de

vie propice à l'épanouissement de nos tout-petits. Ce projet de requalification devra permettre d'accueillir 35 enfants, avec un extérieur entièrement revu pour recevoir des aires de jeux et de motricité dans des espaces confortables et sécurisés. À l'intérieur, les enfants comme les adultes, retrouveront tout le confort et les équipements modernes, indispensables à leur bien-être.
Coût des travaux : 1.08 million d'euros HT

L'ÉCOLE JOSEPH D'ARBAUD

Nous vous l'annonçons dans le précédent numéro de *Votre Mensuel*, le temps désormais de réaliser les dernières finitions et le chantier de réhabilitation de l'école Joseph d'Arbaud, entamé en 2022, devrait officiellement se terminer lors des vacances d'automne. Avec des travaux réalisés uniquement pendant les vacances scolaires, l'établissement a fait l'objet d'une réhabilitation complète. Tout a été refait du sol au plafond, à l'intérieur comme à l'extérieur. Cet été, par exemple, durant la dernière phase du chantier, la façade côté sud a été entièrement rénovée, avec à la clef une meilleure isolation et le repositionnement de la vague qui orne le mur. Un passage couvert a été créé pour se rendre au réfectoire. Le préau a aussi fait l'objet de travaux de rénovation. Dans les classes, de nouveaux brise-soleil orientables ont été installés en remplacement des volets roulants. D'un montant total de 1.56 million d'euros HT, cette vaste réhabilitation prévoyait aussi la mise en accessibilité complète de l'établissement, avec l'installation, cet été notamment, d'un ascenseur ou encore la mise aux normes pour personnes à mobilité réduite des sanitaires du rez-de-chaussée et du réfectoire. La dernière période estivale a également été propice aux derniers travaux de peinture.

température des locaux, avec à la clef une maîtrise des coûts énergétiques. Lancés en 2019, les travaux de rénovation des sols se poursuivent dans les différentes écoles de la Ville. Ainsi, en 2024, le chantier a concerné l'école élémentaire du Mazet, avec la réfection des parties communes de l'étage pour un coût total de plus de 14 500 euros HT. Cet été, il y a eu aussi la réfection complète des sanitaires de l'école Michel-Gérachios, pour un montant de 35 200 euros HT. Parmi les autres gros dossiers, on peut aussi citer le changement

des TNI, tableaux numériques interactifs, en ENI, écrans numériques interactifs, initié en 2023 et qui s'est achevé cet été, afin de permettre aux élèves comme aux enseignants de profiter d'un matériel intégrant les dernières technologies et plus facile à entretenir. Désormais, l'ensemble des grandes sections de maternelle, toutes les classes des écoles élémentaires ainsi que les structures de loisirs, sont équipés de ces nouveaux modèles, soit un total de 66 tableaux. ■



Après deux ans de travaux, l'école Joseph-D'Arbaud a fait peau neuve

Plus largement, les groupes scolaires de la commune font l'objet, durant tous les étés, de travaux de maintenance et d'embellissement, pour une enveloppe moyenne annuelle de 250 000 euros, sans compter les grands projets plus spécifiques, afin d'accueillir les enfants comme les adultes dans les meilleures conditions. Cet été, par exemple, le groupe scolaire Gilbert Del Corso a fait l'objet d'une réorganisation des espaces pour accueillir une nouvelle classe de maternelle ou encore l'installation, pour un investissement de 93 000 euros HT, d'une pompe à chaleur et d'un nouveau système de régulation afin d'ajuster plus précisément et rapidement la



Nos seniors sont choyés

Les travaux de construction du nouveau foyer des seniors, en lieu et place de l'ancienne école Marie-Mauron, ont commencé. Le chantier d'une cuisine centrale, entièrement dédiée à nos aînés, a aussi été lancé.



UN NOUVEAU FOYER DES SENIORS

Pour faire face à la demande croissante, la municipalité a souhaité créer une nouvelle structure pour les seniors, le foyer des Amandiers. En lieu et place de l'ancienne école Marie Mauron, le chantier a commencé au printemps dernier et va se poursuivre ensuite jusqu'à la livraison, prévue pour la fin de l'année 2025. Coût des travaux : 2,1 millions d'euros HT

Ce nouvel aménagement entièrement dédié aux seniors prendra place sur ce terrain de plus de 2700 m². Tout autour du bâtiment de 677m², des espaces verts permettront aux seniors de profiter de la quiétude des lieux, tout en offrant aux parents et aux enfants de l'école Giono, située juste en face, un lieu d'attente agréable et ombragé, le long du chemin de la Croix. De l'autre côté, l'ancien parking sera recréé et agrandi. Il comportera 45 places avec des emplacements dédiés aux personnes à mobilité réduite et aux véhicules électriques.

Les seniors pourront rentrer dans le nouveau foyer, côté chemin de la Croix ou côté parking. Une fois à l'intérieur, ils découvriront, à chaque fois, un espace d'attente avec des fauteuils et des plantes vertes, puis un peu plus loin, au centre du



bâtiment, un atrium apportera un puits de lumière. En entrant par le côté chemin de la Croix, nos aînés retrouveront, à droite, la grande salle du restaurant qui pourra accueillir près de 250 convives sur plus de 310 m². Les ouvertures vers l'extérieur ont été pensées pour privilégier la vue sur

les espaces verts et préserver une certaine intimité lors des repas. Le plafond est équipé de pièges à son pour limiter les nuisances sonores. Le reste du bâtiment est consacré à la partie technique, avec notamment la réception et le dressage des repas ou encore une laverie-vaisselle.

UNE CUISINE CENTRALE DÉDIÉE AUX SENIORS

L'ouverture prochaine du foyer des Amandiers entre dans le cadre d'un projet global, comprenant notamment la construction de la nouvelle cuisine centrale, entièrement dédiée aux seniors, qui a également débuté au printemps et sera terminée, en même temps que le foyer des Amandiers, à la fin de l'année 2025. Un bâtiment de 968 m² sera implanté juste derrière l'actuelle cuisine centrale, située chemin de Phion. Il permettra la préparation de 600 repas, dans des locaux flambant neufs aménagés pour permettre aux agents de travailler dans les meilleures conditions possibles.

Coût des travaux : 1,9 million d'euros HT.



© Combas architectes



© Combas architectes

« Avec la construction du nouveau foyer des Amandiers, de la cuisine centrale dédiée aux seniors et des travaux au foyer La Farigoule, nos seniors sont au cœur des projets structurants de la Ville. »

DU CÔTÉ DU FOYER LA FARIGOULE

Une fois le nouveau foyer des Amandiers et la cuisine dédiée aux seniors terminés, il s'agira d'adapter le restaurant Le Pistou, de la Farigoule, à cette nouvelle organisation, avec la transformation de l'actuelle cuisine de production en office de préparation, ou encore la création d'un aménagement pour faciliter les livraisons et les accès. D'importants travaux sont prévus. Le chantier pourrait débuter, selon le calendrier prévisionnel, au début de l'année 2026 pour une livraison mi-2027. Coût des travaux : 811 000 euros HT. ■



© Michel Serra

Répondre à la demande de logements

Reflet de l'attractivité de notre commune, la Ville aménage ses espaces afin d'accueillir de nouveaux logements, avec plusieurs programmes en cours ou en projet



LE CLOS DES GENÈTS

En 2023, la prestigieuse revue D'Architectures mettait à l'honneur le projet du Clos des genêts : « Le projet prend la forme d'une goutte d'eau et s'articule autour d'un grand jardin partagé dans lequel s'effectue l'accès à l'ensemble des logements. Ces derniers sont pensés comme des maisons, même si l'échelle collective reste primordiale dans cette opération. » Situés chemin de Phion, sur le site de l'ancien Centre technique municipal, ces 12 logements adaptés, avec 4 T2 et 8 T3 afficheront un cachet méditerranéen affirmé grâce notamment à l'utilisation de pierres massives. Chaque maison disposera de jardins, terrasses et patios afin de permettre aux résidents de profiter au maximum de la lumière et de la quiétude des lieux. Le projet prévoit également la construction d'une salle commune au sein d'un espace vert ainsi que des stationnements. La Ville se charge également de l'aménagement de la voirie de desserte. Les travaux ont commencé et devraient durer jusqu'à la fin de l'année 2025.
Coût des travaux : 2.8 millions d'euros HT.



UN NOUVEAU LOTISSEMENT AU CHEMIN DE BOS

En lieu et place des anciennes serres municipales, l'aménagement d'un nouveau lotissement d'habitations a commencé sur place, chemin de Bos. À terme, d'ici la fin des travaux prévue fin 2025, il va accueillir 36 familles. Dans le détail, l'attribution des premiers terrains à bâtir, soit 10 lots, avait déjà été engagée à la fin de l'été 2023 pour les personnes primo-accédantes qui ont un projet de construction pour leur résidence principale. Quelques terrains sont encore disponibles à la vente, désormais ouverte à tous (renseignements : t.philippeau@sens-urbain.fr). Pour les 26 autres logements, Ouest Provence Habitat proposera 14 maisons en location et 12 en accession à la propriété. Le projet prévoit également la création d'une quarantaine de places de stationnement publiques et la reconfiguration du chemin de Bos pour une circulation piétonne plus confortable. Une très large place sera aussi faite aux espaces verts et un jardin convivial d'environ 400 m² sera également aménagé.
Coût des travaux : 1.6 million d'euros. HT



LA MAISON DU GARDIEN DE LA CARTONNERIE

L'édifice, situé sur l'avenue Jean Jaurès, sera réhabilité de manière patrimoniale, pour accueillir à terme, d'ici l'été 2026, 3 logements locatifs, du T2 au T4, sur une surface habitable de 207 m² environ, par la réalisation d'une extension. Le montant affecté aux études opérationnelles et travaux est estimé à 845 000 euros HT.



LA MÉRIGUETTE SE TRANSFORME

À l'heure où de nombreux porteurs de projets souhaitent s'implanter à Fos-sur-Mer afin de permettre à notre pays de relever le défi de la décarbonation et de la réindustrialisation de la France, le domaine de la Mériquette se transforme peu à peu, permettant ainsi aux acteurs industriels de territoires d'y installer leurs bureaux. Un vaste programme de réhabilitation doit aussi être lancé afin de transformer les locaux en une centaine de logements, en prévision des grands chantiers qui s'annoncent. ■

Protéger et valoriser un patrimoine naturel exceptionnel

Par la diversité de ses paysages, Fos-sur-Mer est un territoire unique, avec des espaces naturels remarquables. La détermination de la municipalité est sans faille pour poursuivre ses efforts afin de préserver et valoriser ce patrimoine naturel.

RÉHABILITATION DE LA MAISON DES SALINS

Située au cœur d'un site naturel protégé, abritant une faune et une flore exceptionnelles, la Maison des salins, une bâtisse de 675 m² qui abrite les activités de l'association Eve, Eau vie et environnement, œuvrant pour la préservation de ce milieu exceptionnel, va faire l'objet d'importants travaux de réhabilitation. Avec cette opération, dont le montant estimé pour les études et les travaux est évalué à 2.2 millions d'euros HT, c'est la sauvegarde de ce bâtiment emblématique qui est visé. Cette restauration est réalisée à partir de matériaux biosourcés, en totale concertation avec l'équipe d'EVE, afin de créer un lieu de mise en valeur du patrimoine local et des activités liées aux salins. Les travaux devraient commencer d'ici un an pour une livraison prévue fin 2026. Le site gardera son « cachet d'antan », avec son emblématique couleur blanche et, à l'intérieur, ses murs en pierre apparente. Pour le reste, tout sera refait, du sol au plafond. Un ascenseur dédié pour les personnes à mobilité réduite sera aussi installé. À la fin du chantier, l'association Eve pourra travailler dans de meilleures conditions et la Maison des salins deviendra un lieu idéal afin de permettre au public de découvrir ou redécouvrir la richesse de la faune et de la flore locale. Au rez-de-chaussée, 80% de la surface servira de lieu d'exposition, avec notamment l'aménagement d'une salle de projection vidéo.

DES RÉCIFS ARTIFICIELS DANS LE GOLFE DE FOS

La municipalité de Fos-sur-Mer s'est engagée depuis plusieurs années dans une démarche visant à restaurer la biodiversité des petits fonds côtiers, mis à mal notamment par le développement de la Zone industrialo-portuaire, les rejets polluants urbains et industriels, et les activités maritimes. L'implantation de récifs artificiels dans le



golfe de Fos jouera un rôle essentiel dans la régénération des écosystèmes marins côtiers. Fabriqués à partir de matériaux écologiquement sûrs, ils offriront un refuge sécurisé pour une variété d'espèces marines, contribuant ainsi à restaurer la biodiversité marine. Les objectifs du projet incluent la création d'habitats propices à la reproduction, le rétablissement des équilibres écologiques, et la promotion d'une pêche durable.

Pour l'heure, le dossier avance en étroite collaboration avec tous les acteurs concernés. D'un montant prévisionnel de 500 000 euros, l'implantation des récifs artificiels sera minutieusement planifiée et exécutée pour assurer leur adaptation aux conditions environnementales spécifiques du golfe de Fos. Implantation prévue d'ici le premier trimestre 2026.

UNE NURSERIE DANS LE PORT

Le 15 mai dernier, pas moins de 25 caissons remplis de coquilles d'huîtres, appelés Biohut®, ont été implantés sous les pannes du port et au pied de la digue. Ils offrent un véritable "havre de paix" pour les juvéniles, en proposant aux jeunes poissons un abri les protégeant des prédateurs, tout en leur laissant la possibilité d'entrer et de sortir librement. Les coquilles permettent aussi de fixer la faune et la flore indispensables à leur développement. En plus de ces 25 caissons, 2 autres ont été installés afin de présenter le dispositif aux écoliers et ainsi les sensibiliser à la protection de la biodiversité marine. Un projet que vous pouvez découvrir grâce aux panneaux d'information installés à proximité sur le port de plaisance Claude Rossi. ■



La nurserie du port en images sur la page Youtube de la Ville ou en flashant ce QRCode

La Cité de l'industrie et du port

Véritable centre d'affaires et d'échanges pour les industriels, le projet de Cité de l'industrie serait aussi un pôle culturel et touristique.

Avec ce projet ambitieux, la municipalité a montré la voie pour incarner le développement économique de la Zone industrialo-portuaire afin d'accompagner et soutenir l'économie locale. L'objectif est de permettre à un large public de découvrir le monde de l'industrie, son histoire, ses activités, ses métiers ainsi que les innovations qui permettront de répondre aux défis de la transition énergétique, grâce à l'ouverture d'un vrai site proposant des services et des animations. La Cité de l'industrie et du port s'annonce comme un lieu entièrement dédié à notre territoire en valorisant l'ensemble de ses acteurs et ses richesses. Ainsi, il mettra en avant les activités industrielles et portuaires et notre territoire. Il s'agit aussi de créer un véritable centre d'affaires, lieu d'échange et de rencontre incontournable pour construire l'avenir de la zone, promouvoir les métiers de l'industrie et ses formations.

UNE DOUBLE VOCATION PROFESSIONNELLE ET TOURISTIQUE

Engagé dès 2019 avec le Grand port maritime Marseille-Fos, le dossier avance avec une réussite qui dépend aussi de la mobilisation de l'ensemble des acteurs concernés dans le cadre de leurs compétences. Le Centre de vie, situé à proximité du rond-point de la Fossette, n'a pas été réellement aménagé depuis 50 ans et pourrait enfin reprendre sa vocation initiale. Sur près de 10 000 m², seraient implantés les équipements indispensables à la double vocation professionnelle et touristique du site, avec des parkings, un centre d'affaires, un espace restauration, un hall d'accueil-billetterie, une boutique ou encore un centre documentation. L'ensemble sera complété par des quais aménagés pour des départs en bus organisés lors des visites d'entreprises ou des sites industriels. Des circuits de découverte, à pied ou en vélo, seront créés dans les espaces naturels



comme la Crau, les marais et les zones humides, afin de découvrir la biodiversité et mieux appréhender la coexistence entre l'environnement et le développement économique. Enfin, des belvédères en hauteur permettront d'offrir des points de vue uniques. À l'intérieur, dans des espaces de près de 5 000 m², la future Cité de l'industrie et du port s'organisera autour de trois pôles : pôle de la découverte, pôle événementiel et pôle affaires.

L'attractivité des lieux au niveau régional devrait attirer de nombreuses familles pour passer une belle journée avec des tarifs calculés au plus juste pour les rendre accessibles au plus grand nombre. La vocation pédagogique de la future Cité de l'industrie et du port devrait aussi attirer de nombreux scolaires sans oublier le flux de visiteurs généré par le pôle événementiel et le centre d'affaires. Cet équipement culturel pourrait être intégré à un écosystème global sur site, comprenant des locaux d'entreprises, des services et un pôle multimodal de transport. ■



Cet outil unique devrait permettre à notre territoire de rayonner bien au-delà de ses frontières.

Le plein de talents à Fos-sur-Mer

Avec un carnet d'adresses déjà bien garni, les porteurs de projet du studio d'enregistrement Skenawin, dont l'implantation est actuellement en cours au premier étage de la Maison de la mer, comptent bien proposer aux artistes le meilleur des cadres de travail possible.

Au début du mois de septembre, alors que les travaux continuaient d'avancer sur place, il était déjà possible de ressentir, avec des étoiles dans les yeux, l'ambiance futuriste qui se dégage des lieux. Mourad Laouni, dit Ladjoint, ingénieur du son, compositeur, directeur artistique et producteur, nous fait visiter les lieux : « Avec mon associé Karim Menea, nous avons souhaité proposer aux artistes, un lieu unique, à l'image d'une station spatiale, avec des jeux de lumières, des hologrammes et une décoration vraiment futuriste. Ce "studio concept" va permettre aux artistes de travailler dans d'excellentes conditions, dans un cadre ultra moderne. Fini par exemple, la vitre entre les techniciens et les artistes. Ils seront dans une salle séparée et de grands écrans nous permettront de communiquer avec eux. Parfaitement adapté à la configuration des lieux, ce système nous garantit aussi une meilleure acoustique. »

UNE LONGUE LISTE D'ARTISTES

Loin de débuter dans le métier, Mourad Laouni a déjà un gros carnet d'adresses et travaille avec les plus grands artistes français ou étrangers. On peut citer, entre autre, Soprano, IAM, Jul, La Fouine, Camille Lellouche, Alban Ivanov, Francis Lalanne, Félix Gray ou encore Ahmed Sylla... Après avoir eu plusieurs studios à Marseille, les deux associés ont donc choisi Fos-sur-Mer. Mourad Laouni précise : « Je voulais m'éloigner un peu de la cité phocéenne pour recevoir les artistes dans un cadre plus tranquille. Ici, avec en plus une vue sur la mer magnifique, je sais qu'ils pourront être bien et travailler dans de bonnes conditions, sans être trop loin de l'aéroport ou de la gare TGV. C'est un excellent compromis. Nous comptons aussi continuer à diversifier notre activité pour s'ouvrir à tous les styles de musique et à toutes les activités liées au son, avec l'envie également d'aider de jeunes talents. Ce projet a aussi pu aboutir grâce à la confiance et au soutien sans faille de la municipalité. »



190 M² DE LOCAUX

Le temps de finir les travaux et d'ici quelques semaines, les locaux seront complètement opérationnels. Au premier étage de la Maison de la mer, à côté des studios de Fossa FM, avec un accès à la terrasse de la salle de convivialité offrant une vue imprenable sur le golfe de Fos, le studio, qui propose toutes les commodités avec douches et sanitaires, comprend le studio d'enregistrement pour les artistes ainsi qu'une partie pour la formation, avec un studio dédié. Mourad Laouni poursuit : « J'ai toujours accueilli des stagiaires, personnes en formation ou inscrites dans un parcours d'insertion. Nous comptons recevoir une centaine de personnes chaque année pour suivre de nombreuses formations, comme ingénieur du son ou encore des ateliers d'écriture. »

Ce "studio concept" va permettre aux artistes de travailler dans d'excellentes conditions, dans un cadre ultra moderne

Bientôt une bière fosséenne !

Dans le Centre ancien, à deux pas de la place de l'Hôtel de ville, une brasserie devrait bientôt s'installer, chemin de la Roquette, dans l'ancienne grange située derrière les locaux actuellement occupés par la direction des Ressources humaines de la Ville. À l'intérieur, les 80 m² d'espace seront complètement réaménagés, d'ici mi-2025, afin d'accueillir les cuves et tout le matériel nécessaire à la fabrication d'une bière de qualité, avec l'implantation aussi d'un espace vente-dégustation pour découvrir cette bière fosséenne pleine de promesse.

Coût des travaux : 223 000 euros HT.



La Ville du futur

Dans un contexte où le développement durable et la lutte contre le réchauffement climatique sont devenus des enjeux incontournables afin d'assurer notre avenir, la ville se transforme, avec le développement de l'autoconsommation électrique de son patrimoine bâti et la maîtrise de ses dépenses énergétiques.

Notre Commune compte bien se positionner fortement sur la production d'énergie photovoltaïque sur ses bâtiments. L'enjeu est d'être exemplaire et au diapason du mouvement de transition vertueux enclenché sur la Zip, Zone industrialo-portuaire, et la transformation de nos industries afin de permettre à notre pays de relever les défis environnementaux du XXI^e siècle.

Dans le détail, des panneaux photovoltaïques vont être installés sur différents bâtiments communaux comme les écoles du Mazet, D'Arbaud, Gérachios, Del Corso ou encore Giono ainsi que les gymnases Jeannot Gueye, des Carabins ou encore au stade nautique municipal. Grâce à un système interconnecté, l'électricité verte produite profitera à un grand nombre d'équipements municipaux comme la Maison de la mer, la Maison des arts, la Villa des pins, l'Hôtel de ville, le domaine de la Mériquette et bien d'autres... renforçant ainsi l'indépendance énergétique de notre commune. Le temps de poursuivre les différentes études et démarches réglementaires, les travaux pourraient commencer en 2026, pour un investissement de près de 6 millions d'euros.

La ville de Fos-sur-Mer va aussi lancer une étude sur l'opportunité de créer un ou plusieurs réseaux de chaleur pour distribuer la

chaleur à partir d'une production centralisée et à destination de plusieurs consommateurs. Il se compose principalement d'une unité de production de chaleur commune à différents logements ou bureaux et de canalisation diffusant la chaleur jusqu'à ces points de consommation. Ainsi, l'énergie est transportée au sein d'un ensemble de canalisations généralement à l'échelle d'un quartier. Les réseaux de chaleur, qui peuvent être alimentés par un très large éventail de sources d'énergies, sont principalement utilisés à des fins de chauffage résidentiel (logements et eau chaude sanitaire) mais ils peuvent desservir de nombreux autres types de bâtiments : immeubles de bureaux, centres commerciaux, usines, piscines...

TRAVAUX DE RÉNOVATION AU CCAS

D'importants travaux devraient commencer d'ici la fin de l'année et durer entre 6 et 7 mois au CCAS, Centre communal d'action sociale. Le cœur du projet consiste à créer une isolation extérieure du bâtiment malgré les contraintes architecturales, afin d'améliorer les performances énergétiques du système de chauffage des lieux. Une modernisation est également prévue pour améliorer le confort des usagers comme du personnel municipal. Coût des travaux : 300 000 euros HT



Enfouissement et dévoiement des lignes à très haute tension

Depuis plusieurs années, la détermination de la municipalité est totale afin d'obtenir l'enfouissement ou le dévoiement des lignes à très haute tension au sud de la commune, afin de libérer des espaces naturels ainsi que l'entrée sud de la Ville et le secteur de la Marronède. Dans le numéro du mois de janvier 2024 de *Votre Mensuel*, Gilles Odone, délégué RTE Méditerranée, gestionnaire du réseau de transport d'électricité précisait : « Aujourd'hui des études sont menées sur ce sujet. Il faut tenir compte des contraintes techniques, de l'urbanisme et de l'environnement. Nous travaillons avec la Ville à la recherche de solutions. »

Fos-sur-Mer rayonne

Reflets du dynamisme d'une ville qui avance, en œuvrant dans tous les domaines, afin d'améliorer le cadre de vie des Fosséens, de nombreux chantiers structurants sont menés pour embellir notre commune.

FOS S'AFFICHE EN GRAND

Après l'enseigne posée à proximité de la Grande plage, une nouvelle enseigne est installée depuis quelques jours à l'entrée Nord de Fos-sur-Mer. Cette installation, permet à la fois d'affirmer la dynamique économique de Fos-sur-Mer mais aussi la culture du bien vivre. Située en bout du complexe Parsemain, symbolisant l'entrée Nord de Fos, elle a pour objectif d'affirmer le positionnement de notre ville et son dynamisme dans tous les domaines, sport, culture, économie... autant d'atouts qui font l'ADN de Fos et de ses habitants.



EMBELLIR LES ENTRÉES DE LA COMMUNE

Cet été, les aménagements paysagers de l'entrée Nord de la Commune, le long de la Nationale 569, près de la Zone d'activité de Lavalduc, ont complètement été revus, avec la plantation d'un millier d'arbustes méditerranéens et 200 plantes exotiques, sans oublier des graviers de couleurs ou des sols en copeaux pour agrémenter l'ensemble.

Du côté de l'entrée Sud de Fos-sur-Mer, à proximité des arènes et de l'Office de tourisme, les lieux ont aussi fait l'objet de travaux d'embellissement, avec notamment la plantation de nouvelles plantes comme des Oyats, renforçant ainsi, avec la sculpture du taureau, le positionnement de notre commune aux portes de la Camargue. Retirés après avoir été percutés par un véhicule, les deux flamants roses vont refaire leur apparition, après avoir été recréés par l'artiste qui avait imaginé les originaux.





UN THÉÂTRE DE VERDURE

Un bel équipement est en train actuellement de voir le jour juste à côté de la Maison des enfants, dans le cadre enchanteur de la pinède située à la Bergerie. Après les travaux, prévus pour durer jusqu'en novembre, le théâtre de verdure, en forme de demi-cercle, pourra accueillir jusqu'à 300 personnes, avec à la clef notamment de belles soirées estivales. Coût des travaux : 416 400 euros HT.

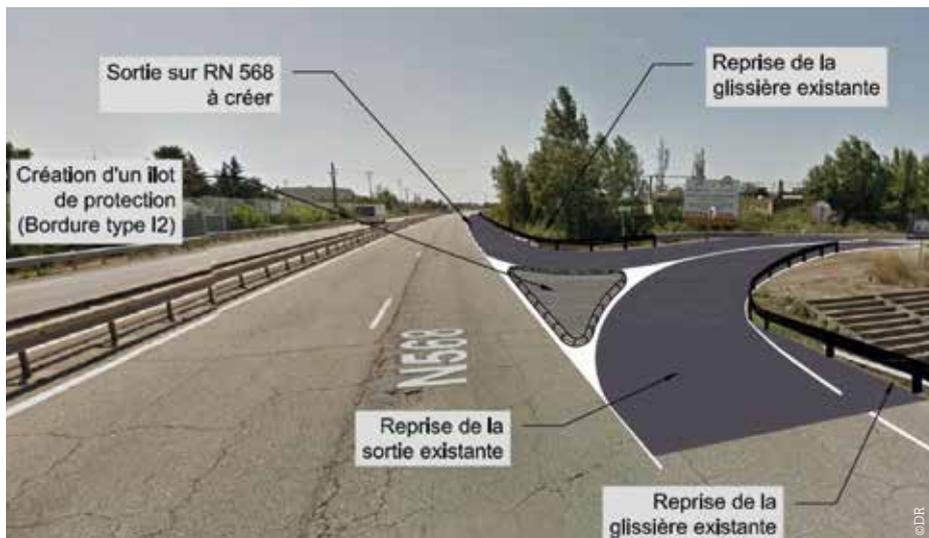
BRETELLE D'ENTRÉE SUR LA RN 568

Au niveau de la Nationale 568 entre les carrefours du Guignonnet et Saint Gervais, il est possible d'accéder à l'allée des Joncs, à proximité de la nouvelle station d'épuration, grâce à une bretelle de sortie. En revanche, impossible d'accéder directement, dans l'autre sens, à la Nationale. Afin de faciliter le quotidien des usagers, la Ville a décidé de créer une bretelle d'entrée, par une voie d'insertion afin de s'intégrer facilement sur la double voie. Grâce à une délégation de maîtrise d'ouvrage, la municipalité finance et met en œuvre ce chantier. Coût des travaux : 335 000 euros HT. Jusqu'à la fin des opérations prévues avant la fin de l'année, des restrictions vont impacter la circulation avec également une déviation pour rejoindre l'allée des Joncs par la route du Guignonnet.

ABRIBUS

Pendant l'été, 7 nouveaux abribus ont été installés, notamment du côté des avenues Jean-Jaurès et Camille-Pelletan ou encore, par exemple, au Chemin du Plan d'Arenc. Deux autres devraient prochainement être installés dans la commune, avec la même volonté de conserver l'originalité et l'esthétique des abribus fosséens, ainsi qu'une homogénéité avec le mobilier existant.

Coût de l'opération : 92 700 euros HT.



ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX

Vaste chantier lancé il y a plusieurs années, reflet d'une volonté sans faille d'améliorer chaque jour le cadre de vie des Fosséens, la Ville poursuit ses campagnes d'enfouissement des réseaux aériens. Des travaux sont réalisés régulièrement. Au total, pour les années 2024 et 2025, une enveloppe de 500 000 euros HT sera dédiée à ces opérations et concernera notamment le chemin de Bos, l'impasse des Pervenches, la rue Pierre Céladon ou encore l'allée des Mourguettes. De nouvelles campagnes sont d'ores et déjà à l'étude comme le quartier des Crottes par exemple.

Liste « Fiers d'être Fosséens »

Sécurité à Fos-sur-Mer : un engagement communal face à des défis nationaux

L'absence de gouvernement stable dans notre pays a attisé des tensions qui alimentent les débats, celui sécuritaire est central depuis trop longtemps dans l'actualité mais il est malheureusement exacerbé depuis le 9 septembre. Le décès tragique d'un agent territorial à Grenoble, abattu alors qu'il intervenait après un accident, a fait l'objet d'une récupération politique indécente relayée par certains commentateurs. La ville de Grenoble a été pointée du doigt pour sa déficience sécuritaire sans jamais évoquer l'insuffisance d'engagement de l'état auprès des collectivités territoriales.

L'insécurité et le sentiment qu'elle peut provoquer ne se réduisent pas à des jeux politiques, en particulier quand le pire a été commis.

Nous avons bien sûr une pensée solidaire pour ses collègues mais surtout particulièrement attristée envers sa famille et ses proches.

Le Maire grenoblois a donc été violemment critiqué, certains liant ses décisions à une montée de la criminalité. Le débat s'en trouve ainsi particulièrement biaisé car ces sujets ne se résument pas à la couleur politique d'une mairie ou aux moyens des polices municipales : ils sont globaux.

Pour autant, Fos-sur-Mer est l'exemple d'une ville de gauche qui a fait de la sécurité une priorité depuis longtemps. La ville affiche un ratio de policiers municipaux unique en France: un agent pour 380 habitants, alors que la moyenne nationale est d'un policier pour 1 000. Cette action vient pour partie répondre au sentiment d'insécurité avec sa présence 24/24h et 7/7j.

Ce choix communal lié au désengagement progressif de l'État a été fait pour garantir une politique sécuritaire efficace.

Le terme est lâché : DESENGAGEMENT DE L'ÉTAT et perte de ses services publics, qui se traduit entre autres par le recul des moyens de police nationale, le renversement des normes et des responsabilités. En effet, les communes et leurs habitants financent une partie de leur sécurité, tout comme certains services publics de proximité et les coupables seraient les mairies et en particulier de gauche : illusoire !

Illusoire aussi de faire croire que l'action de police peut tout régler. La population de notre pays subit une crise majeure, celle de la frustration, un autre sentiment terrible et agité en permanence par une multitude de sources. Il est donc crucial de s'apercevoir que nous sommes tous engagés dans le respect de l'ordre public, non seulement par l'alerte rapide des forces de sécurité, mais aussi et surtout par la prévention des situations

conflituelles.

La commune de Fos-sur-Mer a compris les enjeux et ce, depuis longtemps. Les médiateurs de terrain ne se concentrent pas uniquement sur la jeunesse, ils œuvrent auprès de toutes les populations, notamment lors des festivités mais aussi tout au long de l'année pour désamorcer les tensions et favoriser le dialogue.

Nos équipages de Police municipale ont également une approche de médiation pour réduire les incidents, mais surtout pour retisser les liens sociaux et donner corps au bien vivre ensemble.

Il ne s'agit pas simplement de réagir au sentiment d'insécurité, mais de le prévenir en créant des espaces où le dialogue prime sur la confrontation qui assaille nos vies, nos écrans, nos infos.

Toutefois, l'idée selon laquelle la sécurité n'est que l'affaire des autorités est un mythe dangereux.

Chaque habitant a un rôle à jouer. De « prendre le temps pour autrui » à « refuser les situations conflictuelles », les possibilités sont nombreuses. Quoi qu'il en soit, il est pertinent d'utiliser les services que la ville met à disposition et qui contribuent à la quiétude de notre cadre de vie.

L'engagement de toutes et tous, citoyennes et citoyens, ne se limite pas qu'à dénoncer, il passe aussi par une action collective, une prévention naturelle au quotidien. Vivre ensemble, c'est consacrer un temps à l'autre, construire la citoyenneté dans le respect commun.

Vos élus en responsabilité sur ce sujet, face au contexte national actuel, savent que la sécurité repose également sur la confiance et la coopération entre tous.

Elle est également une réalité budgétaire et un coût, celui causé par le désengagement de l'Etat. Cet abandon est général puisque la ville non seulement ne reçoit plus de dotations mais verse depuis plusieurs années à chaque exercice budgétaire 1,6 million d'euros au titre du redressement des finances de l'État.

Ainsi donc les communes sont étranglées et à la fin c'est quand même le Maire le coupable !

Notre ministre de l'Économie démissionnaire en a rajouté une couche dernièrement : si l'Etat est à ce point en déficit, c'est parce que les collectivités dépensent trop ! Quelle mascarade ! Il convient de rappeler à Monsieur le Ministre que les collectivités, contrairement à l'État, n'ont pas le droit de voter des budgets en déficit.

L'État centralisateur aime décidément pointer du doigt les territoires, rêvant de revenir sur une décentralisation qu'il n'a jamais acceptée.

Et pourtant, c'est où le terrain qu'émergent les vraies solutions, en matière de sécurité et dans tous les domaines.

L'équipe municipale
« Fiers d'être Fosséens »

2020 – 2024 : LE VRAI BILAN DE LA MUNICIPALITE

Ce que vous ne lirez pas dans les pages précédentes :

- **Bilan environnemental** : la tentative d'industrialisation de la zone naturelle des étangs
- **Bilan économique** : pour la première fois, le recul
- **Bilan programmatique** : le plagiat de nos propositions
- **Bilan de la participation citoyenne** : une expression empêchée

2024 – 2026 :
LE CHANGEMENT
SE PREPARE MAINTENANT

Jean FAYOLLE

Liste « Concrétiser nos espoirs »



Eugène BOVERO Maire de Fos de 1977 à 1983, succéda à Jean-Jacques FERAUD. Des hommes efficaces auxquels les Fosséens d'hier, mais aussi d'aujourd'hui, doivent beaucoup.

En seulement 10 ans (de 1972 à 1982), les Maires divers droite de l'époque, MM. FERAUD puis BOVERO, ont réalisé sur Fos : l'Hôtel de Ville actuel, la Halte garderie du marché, les écoles de Cantegrillet (Gerachios), Giono et Carabins Nord (Del Corso), soit la bagatelle de 59 classes et 13 logements de fonction ! MAIS AUSSI : 2 foyers Seniors, 2 cuisines centrales, le collège, le stade nautique, le stade omnisports Parsemain et son stand de tir, le stade des Marais, le gymnase de La Roquette, celui de La Jonquière, les cours de tennis Jonquière, Carabins Nord et Roquette, la "Maison de Fos" aux Vallins, la Maison pour Tous "Jas de Gouin", le Centre Aéré, le Centre culturel "Marcel Pagnol", le port de plaisance, les centres de Bevons et de Seyne etc...

A côté de ce formidable héritage, le bilan de la municipalité actuelle fait pâle figure et souligne le terrible manque d'efficacité d'un Maire pourtant "aux affaires" depuis bien plus longtemps.

FOS MERITE MIEUX !

NB : détails, dates et photos d'époque sur Facebook



Philippe MAURIZOT

Isabelle ROUBY, Jean-Marc HESSE & Angélique HUMBERT Conseillers municipaux

Directeur de la publication : René Raimondi // Comité de pilotage : Rémi Esnault, Philippe Pomar, Magali Laurent, Robert Mézine // Rédacteur en Chef : Daniel Cismondo // Rédaction : Daniel Cismondo, Nathalie Hetsch, // Photo de couverture : Antoine Lesne // Crédits images : Gil Brehelin, Hugo Randez //

Création de la maquette : @scoop communication // Mise en page : Julie Ciavatti // Imprimerie : Imprimerie Vallière, imprimé sur papier PEFC en 7800 exemplaires // Date de publication : octobre 2024 //

Les élus

LE MAIRE ET SES ADJOINTS

René Raimondi

Maire de Fos-sur-Mer.

Sur rendez-vous au 04 42 47 70 22

Philippe Pomar

1^{er} adjoint délégué à l'Éducation et aux Affaires scolaires.

Sur rendez-vous au 04 42 47 70 22

Anne-Caroline Walter-Cipreo

2^e adjointe déléguée au Tourisme, aux Festivités et aux Animations.

Sur rendez-vous au 04 42 47 70 22

Philippe Troussier

3^e adjoint délégué à l'Environnement et l'Urbanisme.

Sur rendez-vous au 04 42 47 77 04

Monique Potin

4^e adjointe déléguée à la Petite Enfance et au Développement des relations avec les familles et seniors.

Sur rendez-vous au 04 42 47 77 04

Nicolas Féraud

5^e adjoint délégué à la Médiation, la Prévention et la Sécurité.

Sur rendez-vous au 04 42 47 77 04

Mariama Kouloubaly-Abello

6^e adjointe déléguée à la Jeunesse.

Sur rendez-vous au 04 42 47 77 04

Christian Pantoustier

7^e adjoint délégué aux Sports.

Sur rendez-vous au 04 42 47 77 04

Pascale Brémont

8^e adjointe déléguée au Logement.

Sur rendez-vous au 04 42 47 77 04

Cédric Aloy

9^e adjoint délégué à l'Enfance, au Périscolaire, aux Centres de loisirs, à la Protection Civile, la Mémoire Militaire et Correspondant Défense.

Sur rendez-vous au 04 42 47 77 04

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX

Christine Carton

Déléguée aux Relations intergénérationnelles et aux Violences intra-familiales

Jean-Michel Leroy

Délégué à la Promotion et la Dynamisation du commerce et de l'artisanat

Anne Bachman

Déléguée à la Démocratie participative et à la Vie des quartiers

Jean-Yves Duboc

Délégué au Port de plaisance Claude-Rossi

Nathalie D'Amélio-Ben Guerrach

Déléguée à l'Accessibilité et au Handicap

Jean-Philippe Murru

Délégué à la Mobilité alternative, l'Économie circulaire et au Développement durable

Laurence Le Bian

Déléguée auprès du centre social et des Maisons de quartier

Richard Gasquez

Délégué aux Actions de solidarité et aux Relations avec les associations caritatives

Marie-Josée Granier

Déléguée à la Vie culturelle et artistique

Thierry Meglio

Délégué aux Relations avec les associations sportives

Michèle Hugues

Déléguée à la Coopération internationale

Sonia Bouchoul

Déléguée à la Prévention des incivilités

Hervé Games

Délégué à la Promotion du patrimoine et des traditions

Jeanine Prost

Déléguée à l'Action de prévention de la santé

Daniel Humblet

Délégué aux Événements sportifs

René Giacalone

Janine Nérani

LES ÉLUS DE L'OPPOSITION

Jean Fayolle, Jean-Marc

Hess, Angélique Humbert,

Philippe Maurizot, Isabelle

Rouby, Wilfrid Pignatel

Pour tout contact, s'adresser au 04 42 47 71 43

Hôtel de ville

Services municipaux ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 (sauf le pôle Accueil et l'état civil qui restent ouverts sans interruption de 8h30 à 17h30)

- Standard ouvert du lundi au vendredi de 8h à 17h30 **04 42 47 70 00**
- Pôle Accueil **04 42 47 71 91**
- État civil **04 42 47 70 67**
- Communication **04 42 47 71 31**
- Aménagement/Risques majeurs..... **04 42 47 77 18**

Une permanence décès est assurée 24h/24 par la Police municipale

Police municipale ☎ 04 42 47 71 29

Partenaires locaux

- Office de tourisme **04 42 47 71 96**
- Maison pour tous **04 42 47 71 66**
- Centre social **04 42 47 77 94**
- Maison de la mer..... **04 42 11 36 70**
- Maison de l'emploi..... **04 42 48 03 96**
- Centre communal d'action sociale **04 42 47 71 00**
- Juriste CIDFF **04 42 47 77 63**
- Maison des syndicats..... **04 42 05 79 79**
- Sous-préfecture **04 42 86 57 00**
- Trésorerie principale **04 42 55 01 08**
- Services des impôts..... **04 42 34 12 30**
- Conciliatrice de justice **04 42 47 77 63**
- Réserve communale de sécurité civile... **04 42 47 70 00**

Propreté

- Déchetterie **04 42 05 17 14**
du lundi au samedi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h et le dimanche de 8h30 à 12h

- Ramassage des encombrants et végétaux... **0 800 94 94 08 (n°vert gratuit)**

- **Allo mairie** : Espaces verts, voirie, nettoyage, éclairage public...



Numéros utiles

- Pompiers..... **18**
- Médecin de garde..... **15**
- Pharmacies de garde : **17** ou **www.fos-sur-mer.fr**
- Refuge / fourrière pour animaux : **04 42 05 08 30**
du lundi au dimanche de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
- Gestion de l'eau potable et des eaux usées Suez : **09 77 40 84 08**
- Fournisseur d'électricité Enedis : **09 69 32 15 15**
- Fournisseur de gaz GrDF : **09 69 36 35 34**

Web

LA VILLE SUR LE NET

☎ **www.fos-sur-mer.fr**

Toute l'actualité fosséenne en photos et en vidéos



📌 @villedefos

📌 @ville.fosurmer

📌 Ville de Fos-sur-Mer

📌 Fos-sur-Mer

Whatsapp flashez ce code



TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT L'APPLICATION « FOS SUR MER » SUR PLAY STORE OU APPLE STORE

État civil / Mariage

Samedi 14 septembre 2024

Sophie Marilly & Mickaël Simion



Opération Brioches

La traditionnelle Opération Brioches revient du 14 au 20 octobre 2024. L'argent récolté par la vente de brioches permet à la Chrysalide de Martigues et du golfe de Fos de créer puis gérer des établissements et des services pour les personnes en situation de handicap mental. Des points de vente sont notamment mis en place, à Intermarché du mercredi au samedi, tous les matins, sur le marché et à la boulangerie Fiori le samedi matin ainsi qu'à Mangeons Frais la journée du vendredi et le samedi matin. Vous pouvez également faire un don, via le site Internet, www.chrysalidegdf.com, par chèque à l'ordre de la Chrysalide de Martigues ou encore en espèces, à remettre au siège de l'association : 1A impasse des Cultes, 13800 Istres. Contact : 04 42 06 11 88



Concertation publique

La concertation publique autour du projet d'aménagement d'infrastructures portuaires pour le développement de la filière de l'éolien flottant off-shore de grande puissance au cœur de la Zone industrielle de Fos-sur-Mer est organisée du 14 octobre au 23 décembre. Avec le projet Développement de l'Éolien Offshore (DEOS), le port de Marseille-Fos ambitionne de construire et mettre à disposition d'ici fin 2028 des aménagements nécessaires au déploiement industriel des champs en mer d'éoliennes flottantes, grâce notamment à la construction d'une plateforme pouvant s'étendre sur 80 hectares, adossée à un linéaire de quai à forte capacité pouvant atteindre 1 000 mètres linéaires, au cœur de la zone industrielle de Fos-sur-Mer. Il prévoit également des zones de stockage à flot de 40 à 50 hectares. La réunion publique d'ouverture est prévue jeudi 17 octobre à 18h à la Maison de la mer.

Le calendrier complet et les informations sur le projet sont à retrouver sur le site Internet de la concertation **en scannant ce QR-Code**



Nouveaux commerces

JM Auto-Clean 13

55 allée de la Salicorne

06 22 78 88 41 / jmautoclean13@gmail.com

Fos-Sur-Pattes

Cabinet vétérinaire

20 avenue des Portes de la Mer

Prise de rendez-vous : www.pilepoils.vet

04 65 01 12 99 / contact@fos-sur-pattes.com

Votre Agenda

Octobre 2024

➔ Jusqu'au mercredi 30 octobre 2024

Une bouturothèque à ma médiathèque

Médiathèque

Les usagers pourront déposer et prendre des boutures et des plants. Ateliers boutures et semis, jeu de reconnaissance de graines et devinettes.

Renseignements ☎ 04 42 11 27 57

➔ Du mardi 1^{er} au 12 octobre 2024

Fête de la science à la Médiathèque

Thème 2024 « Océan de savoirs »

Médiathèque

Mercredi 09 octobre après-midi : Dispositif *Réponses* – Réduire les Pollutions en santé Environnement : Venez à la rencontre des médiateurs du SPPPI PACA (Secrétariat Permanent pour la Prévention des Pollutions Industrielles)

Renseignements ☎ 04 42 11 27 58

14h30 – 15h30 : Rendez-vous des petits curieux « *Au fil de l'eau : tantôt goutte, tantôt océan* »

Sur inscription ☎ 04 42 11 27 51

14h30 – 15h45 et 15h45 – 17h : Ateliers d'expérimentation scientifique sur l'eau : « *L'eau dans la nature* »

Sur inscription ☎ 04 42 11 27 58

Samedi 12 octobre 2024 : Spectacle « *L'eau* » avec la Cie Apibzzz

À partir de 6 ans. Sur inscription

☎ 04 42 11 27 58



➔ Du vendredi 4 au jeudi 24 octobre 2024

Expositions de photographies

Centre culturel Marcel Pagnol, vernissage le vendredi 4 octobre à 18h

« *Des images et des mots* » par Jean-Jacques Arnal, « *Portraits de l'ombre* » par Guy Lachambre, « *La rue en clair-obscur* » par Philippe Michèle, « *Stack* » par Françoise Roche, Guy Lachambre, Lionel Romac et Philippe Michèle.

➔ Samedi 5 octobre 2024

Handimer

8h – 11h30 / Port de plaisance Claude Rossi
Organisé par Mer nautisme environnement
Renseignements ☎ 06 31 33 95 79

Badminton Top 12

16h30 / Lieu à définir / Badminton club
Fos / Conquérant Badminton club Caen
Contact : 06 35 10 76 89

Basket – Pro B

20h / Halle des sports Docteur Henri Giuitta
Fos Provence Basket / Rouen
Renseignements ☎ 04 42 05 16 32

5^{ème} boucle VTT –

Souvenir Loulou BARNES

Rendez-vous à 9h30, départ dès 10h / Esplanade des arènes.

Randonnée ouverte à tous, jeunes, familles et vététistes confirmés sur des parcours sans grandes difficultés. Gratuit. Renseignements et inscriptions obligatoire au 06 14 05 74 87 ou 04 42 05 46 49

➔ Dimanche 6 octobre 2024



Opération Éco-Ville

9h-13h / Parvis de la Maison des arts
Trier, recycler, composter. Ateliers et stands de sensibilisation.



Cérémonie commémorative,

Saint-Michel et anniversaire de la stèle des paras

11h / Rond-point de la stèle des paras
Amicale des paras.

Régate Challenge du Golfe de Fos

Départ Centre fosséen de voile, grande plage
Réservations ☎ 07 66 49 65 30

➔ Mardi 8 octobre 2024

Séance surprise

18h30 / Cinéma l'Odysée
Séance surprise, expérience unique sur grand écran. C'est une avant-première et c'est une surprise, bien sûr !

➔ Du mardi 8 octobre au vendredi 18 octobre 2024

Exposition « Peintures, encres et sculptures » par Alexis Le Carpentier

Un autre regard sur l'art ! Un autre voyage !
Aux horaires d'ouverture de la Maison des arts
Vernissage le vendredi 11 octobre à 18h

➔ Samedi 12 octobre 2024

Balade « À la découverte du petit peuple des Salins »

14h – 16h30 / Départ du parking des arènes, près de l'Office du tourisme
Balade ornithologique, en partenariat avec l'association EVE (Eau vie Environnement). À partir de 6 ans.
Renseignements et inscription Médiathèque ☎ 04 42 11 27 58

➔ Du samedi 12 octobre au dimanche 13 octobre

1^{ère} Foire aux Santonniers

Par les Amis du vieux Fos
Samedi 12 octobre de 10h à 18h / Maison pour Tous
Dimanche 13 octobre de 10h à 17h
De grands noms tels que Silvano, Campana, etc. ainsi que de l'artisanat fosséen, poteries, peintures sur boules de Noël, vannerie.
Entrée libre et gratuite.
Renseignements ☎ 06 88 87 02 63



Régate Interligues dériveurs Ilca

Samedi 13h30-17h et dimanche 9h30-15h / Centre fosséen de voile, grande plage
2 jours de compétition de niveau national
Réservations ☎ 07 66 49 65 30

➔ Mardi 15 octobre 2024

Soirée Fosséenne du Handicap

20h / Théâtre de Fos
Renseignements CCAS ☎ 04 42 47 71 00



➔ Mercredi 16 octobre 2024

Rendez-vous des tout-petits :

« Lire, chanter et jouer avec bébé »

10h – 10h30 / Médiathèque
Temps de lecture pour les 0/3 ans sur le thème d'Halloween
Sur inscription au pôle jeunesse
☎ 04 42 11 27 51

Ciné-Gôûter

« Petits contes sous l'océan »

14h30 / Cinéma l'Odyssée
Après le film, atelier autour d'un praxinoscope géant
Réservations ☎ 04 42 11 02 10

➔ Jeudi 17 octobre 2024

Réunion publique

18h – Maison de la mer
Réunion publique d'ouverture de la concertation autour du projet Deos (lire page 21)
Un autre temps fort sera organisé samedi 19 octobre sur le marché

➔ Vendredi 18 octobre 2024

Basket – Pro B

20h / Halle des sports Docteur Henri Giuitta
Fos Provence Basket / Châlons-Reims
Renseignements ☎ 04 42 05 16 32

➔ Samedi 19 octobre 2024

NORIA de l'environnement :

Journée écologique solidaire et

conviviale autour de l'environnement

(À l'initiative du Crédit Mutuel de Fos-sur-Mer)
10h – 19h / Maison de la mer
Stands d'informations des partenaires / animations
Entrée gratuite

Tricoté

14h – 17h / Médiathèque
Venez partager idées et savoirs en toute convivialité.
Renseignements ☎ 04 42 11 27 58



Football – Nationale 3

17h / Stade Parsemain
Étoile sportive fosséenne / Corte
Renseignements : www.esfos.com

➔ Du samedi 19 au dimanche 20 octobre 2024

Concours de tir à l'arc & sarbacane

Samedi 19/10/2024 de 14h à 19h et dimanche 20/10/2024 de 9h à 12h et de 14h à 18h

Boulodrome couvert René Arnaud
Remise des récompenses vers 18h30.
Entrée gratuite. Buvette à disposition.
Renseignements ☎ 06 47 50 37 01

➔ Dimanche 20 octobre 2024

Régate Challenge du Golfe de Fos

Départ Centre fosséen de voile, grande plage
Régates de voiliers habitables autour de bouées mouillées dans le golfe de Fos
Réservations ☎ 07 66 49 65 30



Rugby

À partir de 13h30 – Terrain de rugby
RC Fos-sur-Mer / RC Dignois
Renseignements ☎ 04 42 56 46 92

Ciné-Gôûter « Petits contes sous l'océan »

14h30 / Cinéma l'Odyssée
Après le film, atelier autour d'un praxinoscope géant
Réservations ☎ 04 42 11 02 10

➔ Du 22 octobre au 21 novembre 2024

Expositions photographiques

« Octobre rose » par Guy Lachambre et « Les travailleurs du pétrole » par Philippe Michèle
Maison des arts / Horaires d'ouverture

➔ Mercredi 23 octobre 2024

Journée HANDI PÉTANQUE

10h – 15h / Boulodrome de l'allée des Pins
Par le CCAS en partenariat avec la Boule des Pins. Remise des prix à 15h
Renseignements ☎ 04 42 47 71 00

Rendez-vous des petits curieux :

« Bienvenue dans le monde d'Halloween »

14h30 – 15h30 / Médiathèque
Viens écouter des histoires qui font peur et fabriquer une carte pop-up de ton manoir hanté.
Sur inscription au pôle jeunesse
☎ 04 42 11 27 51

➔ Jeudi 24 octobre 2024

La Parole aux citoyens

18h30 / Maison de la Mer
Orchestré par le service Citoyenneté, *La Parole aux citoyens* est un spectacle intergénérationnel captivant où jeunes et seniors prennent la parole sur des thématiques qui les touchent de près. Cette année, *La Parole aux citoyens* aura pour thème « Dans mon bâtiment, il y a... »

➔ Vendredi 25 octobre 2024

Basket – Pro B

20h / Halle des sports Docteur Henri Giuitta
Fos Provence Basket / Blois
Renseignements ☎ 04 42 05 16 32

« La Nuit des Arts Africains »

par l'association Nama'k

À partir de 19h / Maison de la mer
Artistes, artisans, musiciens et passionnés de la culture africaine. Événement culturel visant à célébrer la diversité et la richesse artistique de l'Afrique

➔ Samedi 26 octobre 2024

Badminton TOP 12

16h30 / Halle des sports Docteur H. Giuitta
Badminton club Fos / Red Star Mulhouse
Contact : 06 35 10 76 89

Soirée astronomie à la Médiathèque

17h – 21 h / Médiathèque
À partir de 17 h : Conférence *De notre système solaire à la voie lactée* animée par Thierry Descamps de l'Astroclub de Martigues.
À 19h30 : Observation nocturne du ciel depuis l'étang de l'Estomac
Inscriptions ☎ 04 42 11 27 58

➔ Vendredi 1^{er} novembre 2024

Cérémonie commémorative du 1^{er} novembre - Anciens combattants et Amicale des Pieds noirs

11h / cimetière de l'Hauture
Suivie d'une cérémonie au cimetière de la Beaume Loubière



@VILLE.FOSSURMER

#FOSSURMER





Ville

Active & Sportive



WWW.FOS-SUR-MER.FR -

